

Programme d'action pour la fiscalité (Fiscalis 2020), 2014-2020

2011/0341B(COD) - 12/04/2018 - Document de suivi

La Commission a présenté un rapport de suivi du programme «Fiscalis 2020» pour l'année 2016.

Le rapport a souligné que 2016 était la troisième année d'activités standard dans le cadre du programme et qu'elle était similaire à bien des égards à 2015. Les indicateurs de performance montrent une **évaluation globalement positive**.

Le nombre d'actions, d'événements et de participants est resté à des niveaux élevés, témoignant d'une forte demande des chefs d'entreprises et des administrations nationales pour les activités du programme.

La grande majorité du financement en 2016 a été consacrée au développement et au fonctionnement des systèmes d'information européens, suivi de l'organisation des actions conjointes et des activités de formation.

Budget et nouvelles actions conjointes (équipes d'experts): le rapport note **qu'aucun changement significatif** n'a été apporté au budget malgré une légère augmentation des dépenses engagées consacrées au nouveau type d'actions conjointes introduites au cours de l'année - les équipes d'experts. Ces **équipes d'experts** sont un instrument innovant qui a été déployé en 2016. Il s'agit de structures souples qui permettent de renforcer la coopération tant au niveau de l'UE qu'au niveau régional entre les administrations fiscales nationales afin de soutenir le travail opérationnel quotidien tel qu'identifié par les États membres.

Deux équipes d'experts ont été lancées en 2016 dans le domaine de la collaboration informatique: *DAC2 et Managed IT collaboration*. Elles permettront aux administrations fiscales européennes non seulement d'économiser de l'argent et du temps, mais aussi d'améliorer la qualité de leurs solutions informatiques. Les deux équipes ont commencé leur travail vers la fin de 2016 et les premiers résultats seront visibles en 2017.

Les **principales observations** qui peuvent être déduites de l'analyse des indicateurs de performance sont les suivantes:

- **une forte demande de soutien du programme:** cela se traduit par un nombre élevé de propositions, d'événements organisés et de niveaux de participation;
- **un niveau élevé de résultats des actions conjointes** a été signalé par les gestionnaires de l'action: c'est le cas pour toutes les actions conjointes, mais en particulier pour les visites de travail;
- **les autorités fiscales nationales ont donné une évaluation très positive des actions conjointes:** avec des fluctuations mineures entre les deux années, les niveaux restent élevés et supérieurs aux objectifs. Cela montre que les participants au programme estiment que les activités du programme correspondent à leurs objectifs stratégiques et qu'elles leur sont utiles d'un point de vue professionnel;
- **la mise en réseau entre les participants au programme reste élevée:** l'indicateur de réseautage demeure élevé et témoigne de l'intérêt du partage des réalisations pour les participants au programme;
- **une sensibilisation accrue du public cible au programme et à son potentiel:** il s'agit d'une condition préalable importante pour atteindre les objectifs du programme. La prise de conscience est mesurée au moyen d'un sondage qui est distribué tous les 18 mois dans toutes les administrations

fiscales des pays participants. Le rapport constate que **59%** de l'ensemble des fonctionnaires fiscaux en Europe connaissent le programme Fiscalis 2020, ce qui représente une augmentation de 5% par rapport au sondage 2014;

- **les systèmes d'information européens sont régulièrement mis à niveau et améliorés et résistent à l'augmentation du volume du trafic de données:** le volume de transmission de données via les systèmes d'information européens a fortement augmenté en 2016, tandis que les performances et la disponibilité des données sont restées très élevées. Un nouveau système a été lancé et de nouveaux développements sont en grande partie conformes à la planification. Les systèmes sont régulièrement mis à jour et le soutien aux utilisateurs et à la formation fonctionnent correctement.
- **l'introduction réussie de l'outil des équipes d'experts:** comme indiqué, deux nouvelles équipes d'experts ont été lancées au cours de l'année, dans le domaine de la collaboration informatique;
- **une augmentation significative du nombre de nouveaux modules de formation et de fonctionnaires fiscaux formés:** le nouveau programme d'apprentissage en ligne de l'UE en matière de TVA, composé de 12 modules d'apprentissage, a été publié avec un retour d'information très positif des utilisateurs. Au total, 4.421 officiers ont été formés à l'aide des cours *eLearning* en 2016. En outre, 18.238 téléchargements ont été effectués par le biais des pages publiques de TAXUD sur EUROPA pour former 227.273 stagiaires.

La Commission a conclu qu'en 2016, le programme était **sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs** et qu'il a joué un rôle important en facilitant la mise en œuvre et le développement des politiques fiscales de l'UE par le biais de ses systèmes d'information européens, d'actions conjointes et du renforcement des compétences.